



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Lyon, le 9 septembre 2013

L'Inspection Pédagogique Régionale
d'Histoire Géographie

à
Mesdames, Messieurs
Les professeurs d'histoire-géographie

S/C de
Madame, Monsieur le Chef d'établissement

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par :

Frédérique HANNEQUIN
Marie-Laure JALABERT
Christine LAUER
Catherine VERCUEIL

Téléphone

04.72.80.63.38
04.72.80.60.09
04.72.80.63.83

Télécopie

04.72.80.63.37
Mél.

ipr@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

Chères et Chers collègues,

En ce mois de septembre, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Bienvenue à tous les collègues qui rejoignent notre académie en cette rentrée. Nous félicitons chaleureusement tous les lauréats de concours et nous nous réjouissons du fort taux de réussite à l'agrégation interne cette année. Nous remercions très vivement tous les professeurs qui assurent des formations de très grande qualité ainsi que ceux qui ont accompagné l'an dernier et accompagnent dès à présent les professeurs stagiaires et les étudiants de master. Par ailleurs, nous tenons à saluer votre implication dans la mise en oeuvre des programmes et votre sérieux dans la préparation de nos élèves aux examens. Les séries technologiques et l'option de Terminale S ont été source de créativité et de satisfaction pédagogiques.

Vous trouverez ci-dessous les principales informations utiles pour cette rentrée.

PARTICIPONS A LA REFONDATION DE L'ECOLE

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a été publiée au Journal officiel du mardi 9 juillet 2013 et a pour objectifs d'améliorer les conditions d'une « Ecole juste pour tous et exigeante pour chacun ».

Parmi les priorités définies par ce texte de loi, certaines concernent très directement votre pratique dans et hors la classe et recourent les axes du Projet de l'académie de Lyon : redéfinition du socle commun, renforcement de l'éducation artistique et culturelle, éducation à l'égalité ou encore articulation des niveaux d'enseignement et renforcement du continuum avec le supérieur. Ces deux textes sont consultables sur le site de l'académie de Lyon.

Par ailleurs, une réforme des cycles d'enseignement est parue au Journal officiel de la République française du 28 juillet 2013. Ce décret organise la scolarité à l'école primaire et au collège en quatre cycles nouveaux, notamment le cycle 3, cycle de consolidation (cours moyen première année, cours moyen deuxième année, sixième) et le cycle 4, cycle des approfondissements (cinquième, quatrième, troisième). Cette rénovation s'accompagne de la création de conseils école-collège pour renforcer la continuité pédagogique.

Nous vous signalons également la parution du nouveau **Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation** (BOEN du 25 juillet 2013). Cet arrêté définit la liste des compétences que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier.

COMMUNIQUONS...

Les communications par mail se font exclusivement à l'aide de l'**adresse courriel académique**. Il est donc indispensable que chacun active la sienne. La gestion de cette messagerie professionnelle est simplifiée par la possibilité de renvoyer automatiquement les messages sur la messagerie de votre choix.

Pour une première activation, connectez-vous à l'adresse suivante :

<https://bv.ac-lyon.fr/infocompte/>

Vous aurez besoin de votre NUMEN et de votre date de naissance.

En ce qui concerne les **INSPECTIONS INDIVIDUELLES**, nous vous rappelons que les demandes doivent nous parvenir par la voie hiérarchique. Celles qui arriveront par courriel ou sur le site ne pourront pas être prises en compte.

Dans l'attente d'une prochaine réécriture, le protocole d'inspection commun à toutes les disciplines qui précise les modalités de l'inspection dans l'académie figure au B.I.R. (Bulletin d'informations rectorales) n° 18 du 24 décembre 2007 et est disponible sur le site académique.

Nous invitons également chacun et chacune à compléter et actualiser la partie curriculum vitae de son **dossier sur I-prof**.

Afin de faciliter les opérations d'organisation des examens, nous vous remercions de **nous signaler directement** si vous êtes mobilisés pour des participations ou des corrections autres que les examens du secondaire (ENS, CAPES, etc). Nous vous rappelons néanmoins que la participation à ces jurys ne vous exonère pas de l'obligation de correction liée à votre fonction.

INFORMONS-NOUS ET MUTUALISONS...

Le site académique est accessible directement par l'adresse :

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/>

ou à partir du site de l'Académie de Lyon, par les onglets successifs : ressources pédagogiques / voie générale et technologique / site histoire – géographie

La page d'accueil vous permet d'accéder facilement à des rubriques disciplinaires (onglets de gauche) mais aussi à des sites de références, notamment le Portail national de ressources, Eduscol et Géoconfluences (à droite de l'écran).

Ce site a pour vocation de proposer des pistes de mise en œuvre des programmes. Il est donc à votre disposition, si vous souhaitez faire partager vos expériences pédagogiques, vos lectures...

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos propositions par mail.

Vous êtes aussi invités pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à vous inscrire à la **lettre d'information**, accessible à partir de la page d'accueil.

En outre, une liste de diffusion, sans périodicité fixe mais fréquente, nous permet à partir de votre adresse académique de vous communiquer rapidement des informations réglementaires, disciplinaires ou plus largement l'actualité intéressant nos disciplines.

Merci aux nouveaux collègues de l'académie de nous signaler s'ils ne reçoivent pas ces messages.

APPLIQUONS ET COMPRENONS LES PROGRAMMES...

En histoire des arts :

Par la volonté affirmée dans la circulaire ministérielle de la rentrée 2013 de développer l'éducation artistique et culturelle, l'enseignement de l'histoire des arts proposé de l'école primaire au lycée garde toute sa place dans les priorités nationales. Il constitue un enseignement novateur qui s'appuie sur une approche pluridisciplinaire et transversale dont l'organisation est définie par un arrêté ministériel publié au BOEN n° 32 du 28 août 2008. Toutes les disciplines ont leur place dans cet enseignement. Depuis la session 2012, l'évaluation de l'enseignement de l'histoire des arts au diplôme national du brevet est fixée par la circulaire publiée au BOEN n°41 du 10 novembre 2011.

En histoire géographie et éducation civique

- **Nouveaux programmes :**

Pour les séries générales, le cycle terminal S fait l'objet d'un nouveau programme consultable dans le BO n° 8 du 21 février 2013. Il entre en vigueur cette année en classe de Première S et à la rentrée 2014 en Terminale. Une nouvelle épreuve écrite de 3H coefficient 3 est prévue pour la session 2015 dont les modalités sont encore à l'étude.

Pour les séries technologiques, les programmes de Terminale des séries ST2S et STMG sont définis dans le BO n° 33 du 8 septembre 2012.

Nous vous incitons toujours vivement à consulter **le site Eduscol** (www.eduscol.education.fr) pour accéder aux ressources d'histoire-géographie parues ou à paraître. Pour les séries STI2D, STD2A, STL ont été publiés des documents d'accompagnement abordant certaines questions obligatoires et sujets d'étude dont la mise en œuvre est plus délicate.

Le « **Vademecum** » des capacités en histoire-géographie, mis en ligne sur ce site (<http://eduscol.education.fr/cid58268/vade-mecum-des-capacites-en-histoire-geographie-education-civique.html>), demeure précieux pour travailler en équipe et évaluer par compétences. Destiné prioritairement aux professeurs de collège, il est tout à fait exploitable par les professeurs de lycée.

Les thèmes du programme des TPE pour les années 2013-2014 et 2014-2015 sont consultables dans le BO n°21 du 23 mai 2013.

- **Les aménagements :**

Ils concernent les programmes de 3^{ème} et de Terminale L/ES. Ce sont des projets qui sont en attente d'une validation par le ministre après consultation du Conseil supérieur de l'éducation. Ils ont été mis en ligne sur <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/actualites/actualites/article/projets-damenagements-des-programmes-dhistoire-geographie-a-la-rentree-2013.html>

Ces projets proposent de nombreux allègements applicables depuis la rentrée.

Disciplines non linguistiques

Les allègements des programmes en Terminales L et ES impactent l'enseignement en DNL. En fonction des langues enseignées, des ajustements seront décidés en accord avec les équipes et communiqués par l'inspection pédagogique.

Certification DNL

Nous remercions d'avance les collègues qui possèdent cette qualification mais qui n'exercent pas en DNL de communiquer leurs coordonnées ainsi que leur établissement de rattachement et la langue concernée à :

- Frédérique Hannequin pour l'anglais et l'espagnol
- Marie-Laure Jalabert pour l'allemand et l'italien

Cette certification s'adresse aux enseignants du second degré uniquement, titulaires ou stagiaires, et aux maîtres contractuels et agréés des établissements privés sous contrat qui souhaitent valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leurs concours.

Les personnels qui souhaitent passer la certification doivent s'adresser à la DEC, 94 rue Hénon – BP 64571 – 69244 LYON Cedex 04.

Courriel : dec@ac-lyon.fr

FORMONS-NOUS...

Nous vous incitons fortement à vous inscrire à des **actions individuelles proposées au Plan Académique de Formation** (disciplinaires et transversales). La date limite d'inscription est fixée **au 24 septembre 2013**.

En ce qui concerne **les formations à public désigné** :

Pour continuer à suivre la mise en œuvre de programmes et des examens, des journées de formation institutionnelle seront proposées dans chaque département:

- Pour la classe de 3^{ème} et le DNB au mois de décembre
- Pour les programmes des séries technologiques dans le courant du mois de février
- Pour les professeurs enseignant en lycée et préparant leurs élèves aux n épreuves du Baccalauréat en janvier.

Journée APHG : le jeudi 23 janvier 2014

Le thème retenu cette année est « **Energie, industrie, territoires : déprise- potentialité** ». Cette journée est ouverte aux enseignants du public et du privé. Le nombre de places est limité. Les inscriptions se font via le PAF.

Des ordres de mission sans frais seront édités par la DAFOP ou FORMIRIS.

Dans le cadre d'un partenariat affirmé par une convention, l'action de formation (Paris, Cracovie, Auschwitz) avec **le Mémorial de la Shoah** est reconduite cette année. Elle aura lieu du jeudi 27 mars au dimanche 30 mars 2014. Un appel à candidature, conjointement lancé par la DAAC et les IPR, vous sera adressé début novembre, sous couvert de votre chef d'établissement. Une nouvelle rubrique abritant des ressources sur cette thématique est désormais accessible sur le site académique dans l'onglet services éducatifs.

Au plan national :

- le Festival International de Géographie de Saint Dié aura lieu du 3 au 6 octobre 2013 sur le thème et pays invité « la Chine, une puissance mondiale » (<http://www.fig.saint-die-des-vosges.fr/>)
- les Rendez- Vous de l'Histoire auront lieu du 10 au 13 octobre 2013 et sont centrés sur « la Guerre » (<http://www.rdv-histoire.com/>)
- les Journées de l'économie se dérouleront cette année à Lyon, du 14 au 16 novembre 2013 (www.journeeseconomie.org)

PARTICIPONS AUX CONCOURS SCOLAIRES AVEC NOS ELEVES...

Le programme prévisionnel d'actions éducatives est paru dans le BO n° 29 du 18 juillet 2013. Comme chaque année, l'éventail des manifestations et des concours est très large. Nous souhaitons cependant attirer particulièrement votre attention sur :

- **le prix des droits de l'Homme - René Cassin** qui récompense les meilleurs projets d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme réalisés dans les établissements scolaires. Les modalités du concours pour la session 2013-2014 seront précisées dans un prochain bulletin officiel du mois de septembre.

- le **Concours National de la Résistance et de la Déportation**. Le thème de cette année scolaire 2013-2014 est "**La libération du territoire et le retour à la république**". Cette action prend un sens particulier dans le cadre du 70ème anniversaire de la libération de la France et de la victoire sur la barbarie nazie. Le BO n° 22 du 30 mai 2013 en fixe les modalités. Pour vous aider à travailler sur la thématique retenue, vous trouverez des pistes très pertinentes sur le site internet du **Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation** (CHRD) (www.chrd.lyon.fr). Outre le CHRD, nous tenons à signaler que l'académie de Lyon a la chance de bénéficier d'institutions de qualité telles que la **Maison d'Izieu** ou encore le **Mémorial Montluc** à Lyon.

- En plus de ses ressources documentaires et pédagogiques, la **Maison d'Izieu** (<http://www.memorializieu.eu>) organise des séminaires à destination des enseignants.
- Depuis la rentrée scolaire 2011, le **Mémorial de Montluc** propose des horaires et des activités entièrement destinés à l'accueil des groupes scolaires (visites du réfectoire et des cellules, ateliers pédagogiques).

N'hésitez pas également à travailler avec vos élèves en collaboration avec les services des **archives départementales**. Vous pouvez approfondir cette démarche dans le cadre des changements de programmes et de la mise en place des enseignements d'exploration (Littérature et société, Patrimoines). Par ailleurs, les services de l'ONAC proposent, dans chaque département, des expositions itinérantes, et des ressources utiles. Voici leurs coordonnées :

ONAC, 2, Place Carnot, St Etienne, 04 77 91 14 18
ONAC, 3, rue Brillat-Savarin, Bourg en Bresse, 04 74 21 09 95
ONAC, 3-5 rue Louis Vitet, Lyon, 04 78 27 15 61

- **Prix du Trinôme académique de Lyon 2014**: dans le cadre de l'attribution de son prix qui récompense le travail collectif d'une classe ou d'un groupe d'élèves portant sur des questions de "Défense et sécurité". Un courrier décrivant l'appel à projet ainsi que le thème et les modalités de participation sera adressé aux établissements scolaires en ce début d'année. Rappelons que le Trinôme académique de Lyon a un site internet sur lequel vous pouvez suivre l'actualité de ses activités ainsi qu'un certain nombre de ressources utiles pour aborder les questions de défense et de sécurité présentes dans nos programmes d'éducation civique et d'ECJS. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'adresse suivante : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/trinome-academique/>

- Depuis un certain nombre d'années, le **fonds Annie et Charles Corrin** décerne un prix pour l'enseignement de l'histoire de la Shoah. Cette distinction sera remise au lycée Louis le Grand le 23 janvier 2014. Ce prix récompense une initiative pédagogique visant à développer l'étude et l'enseignement de cette période. Vous pouvez présenter des travaux portant sur le thème de la Shoah réalisés pendant l'année 2012-2013 ou les années précédentes. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.prixcorrin-fsju.org , la date limite d'inscription étant fixée au 20 novembre 2013.

MOBILISONS-NOUS...

Les années qui se dessinent à partir de cette rentrée vont donner lieu à de grandes manifestations liées à la commémoration du centenaire de la Grande guerre. L'héritage multiforme que porte le premier conflit mondial mérite d'être transmis et expliqué aux jeunes générations. C'est pourquoi les commémorations du centenaire de la Première guerre

mondiale doivent mobiliser la communauté éducative dans son ensemble, autour de la compréhension du conflit, du partage de ses mémoires et de son inscription comme patrimoine commun. Une mission interministérielle, la « **Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale** » a été chargée par le gouvernement de préparer et mettre en œuvre les commémorations du Centenaire de 2014. Le portail internet de la Mission du Centenaire (<http://centenaire.org/fr>) propose un espace pédagogique précieux. Il a pour vocation de fournir des informations pratiques utiles aux enseignants et des outils pédagogiques disciplinaires et pluridisciplinaires leur permettant de s'inscrire dans les commémorations du Centenaire.

Comme dans chaque académie, un **comité académique du Centenaire** s'est mis en place. Il a pour missions d'encourager et de coordonner les manifestations et les projets académiques relatifs à la Première guerre mondiale et de sélectionner les projets d'établissement ou de classes les plus remarquables pour les transmettre à la Mission du Centenaire pour labellisation. Une deuxième vague de labellisation est en cours et un courrier sera prochainement adressé à vos chefs d'établissement pour vous en donner toutes les modalités. Par ailleurs, un appel à projet pour le 2^e degré « **Mémoires héritées, histoire partagée** » a été publié au BO n°24 du 13 juin 2013 : il s'agit d'impulser des projets portant sur la comparaison des mémoires et leur partage apaisé aujourd'hui, en particulier dans le cadre européen.

Pour plus d'informations à propos de l'ensemble de ces informations, veuillez contacter Catherine Vercueil, référente « Mémoire et citoyenneté » dans notre académie.

ACCOMPAGNONS LES VOCATIONS...

A cette rentrée et de façon exceptionnelle, deux catégories de stagiaires sont accueillis dans les établissements : les fonctionnaires stagiaires (FSTG) lauréats des concours de la session normale 2013, et les contractuels admissibles (CAD), qui sont admissibles au CAPES 2013-2 (ou bis) et qui subiront les épreuves orales au printemps prochain. Chacun de ces jeunes professeurs est accompagné durant l'année de stage par un tuteur, professeur expérimenté qui assure un suivi attentif sur le terrain, en complément de la formation.

	Service en établissement	Rémunération
FSTG	Temps complet et décharge de 3 heures	Temps complet
CAD lauréat du Master	6h possibilité d'une quotité supplémentaire	mi-temps au prorata des heures
CAD préparant le M2	6h	mi-temps

Comme l'an dernier les étudiants inscrits en master 1 seront accueillis par certains d'entre vous en classe selon les modalités suivantes

- un stage d'une journée (le vendredi) du 8 novembre 2013 au 17 janvier 2014.
- un stage massé de deux semaines après les vacances de printemps.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous une excellente année scolaire dans vos établissements et nous vous assurons de toute notre confiance.

Les IA-IPR d'histoire et géographie

Frédérique Hannequin

Marie-Laure Jalabert

Christine Lauer

Catherine Vercueil-Simion